

Les disciplines

Le conservatoire propose différentes disciplines pour les personnes de 3 à 77 ans.

Les enfants peuvent commencer une pratique instrumentale dès **7 ans**; pour les plus jeunes, nous proposons des cours d'éveil musical (rythme, chant, expression corporelle) à partir de 3 ans, avant de commencer le cours d'initiation instrumentale à 7 ans avec l'apprentissage de la Formation musicale et de la chorale. L'éveil au conservatoire est un excellent moyen de familiariser l'enfant avec la musique, l'instrument, le langage et les codes musicaux. C'est aussi la meilleure introduction à l'entrée dans l'apprentissage musical proprement dit.

La formation musicale

Il s'agit d'acquérir différentes techniques pour créer un lien entre le son et le signe. Autrement dit, l'enfant est amené à lire et écrire la musique. Ces techniques ont pour objectifs de faciliter le déchiffrage (la lecture) d'un chanteur ou d'un instrumentiste.

La formation musique actuelle

C'est l'éducation à la pratique musicale pour un groupe d'instruments tels que la batterie, la guitare électrique, les percussions, le saxophone...

L'accompagnement au piano

Le professeur accompagne les cours de chant, les chorales, les chœurs mais il peut aussi accompagner des élèves qui passent des auditions, des examens.

Le Sound painting

C'est un langage gestuel de création artistique multidisciplinaire en temps réel, élaboré par Walter Thompson entre 1974-1980 à Woodstock. Il est destiné à des musiciens, danseurs, acteurs et plasticiens. En évolution constante, ce langage comporte plus de 1 200 signes de la main et signes corporels. Pendant une performance, le soundpainter fait un ensemble de signes aux musiciens et utilise les réponses de ceux-ci pour développer et donner forme à sa composition. Cette composition en temps réel résulte ainsi de l'interaction entre les improvisations des exécutants et celle du chef d'orchestre.

L'accompagnement percussions

Le professeur accompagne les cours de danse.



Les cursus

Éveil

- Éveil 3 ans, 45 minutes avec un professeur de musique.
- Éveil 4 ans, 1h00 avec un professeur de musique et de danse afin d'appréhender à la fois le rythme, le chant et l'expression corporelle.
- ♪ Éveil 5 ans, 1h00 avec un professeur de musique et de danse.
- ♪ Éveil 6 ans, 1h30 avec un professeur de musique et de danse.

30 minutes de découverte instrumentale, et cette année, nous proposons une initiation au saxophone, à la flûte traversière, au violon et à la batterie... Ce qui permet aux enfants d'être moins indécis lors du choix de l'instrument à 7 ans.

Cursus instrumental

Se compose de 2h20 de cours pour un élève en initiation (7 ans)

- ♪ 20 minutes d'initiation à l'instrument
- ♪ 1h00 de formation musicale
- ♪ 1h00 de pratique collective (chorale, ensemble instrumental...) afin que les enfants soient capables de jouer en groupe, de se positionner et d'appréhender le son.

Puis le cursus se découpe en cycles selon les niveaux et les évaluations réussies, du cycle 1 au certificat d'études musicales (CEM), diplôme le plus élevé dans la pratique musicale amateur. Dès le cycle 1, les élèves peuvent bénéficier d'un cours instrumental de 30 minutes, puis le niveau augmentant la pratique passe à 45 minutes puis à 1h00.

Cursus chorégraphique

- ♪ 2h00 pour les initiations (élèves de 7 ans)
- ♪ 3h00 pour le cycle 1 et plus

Un cours technique

Un cours de culture chorégraphique

Plusieurs styles sont proposés contemporain, jazz et classique. Les cours de danse ont lieu à la salle des Régals pour les initiations, ados et adultes. Les autres cours sont dispensés au Conservatoire de Melun.

Les élèves ont la possibilité de choisir :

- I des disciplines collectives seules (formation musicale, ensembles instrumentaux, orchestres, ateliers jazz)
- ♪ chorale d'enfants/adolescents
- ♪ chorale adulte
- 🗸 atelier chorégraphique sans cursus de 2h00.

De plus, s'ils le souhaitent, ils peuvent rajouter une discipline individuelle supplémentaire.





Éveil

De 3/4/5/6 ans, 207 € (communes de la CAMVS) Extérieurs 414 €

Musique

- Forfait complet 345 € (communes de la CAMVS) Extérieurs 931 €
- Discipline individuelle supplémentaire 228 € (communes de la CAMVS) Extérieurs 456 €
- Discipline collective seule 187 € (communes de la CAMVS) Extérieurs 374 €
- Chorale enfants/adolescents 105 € (communes de la CAMVS) Extérieurs 300 €

Danse

- Discipline en individuel 187 € (1 seul cours)
- Forfait complet 345 € (communes de la CAMVS) Extérieurs 931 €
- Discipline chorégraphique supplémentaire 187 € (communes de la CAMVS) Extérieurs 374 €

Grâce à la contribution financière de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, (CAMVS) les mêmes tarifs d'inscription sont appliqués aux habitants de toutes les communes de l'agglomération.

Pour les adultes

Musique

- Forfait complet 473 € (communes de la CAMVS) Extérieurs 1859 €
- Discipline individuelle supplémentaire 323 € (communes de la CAMVS) Extérieurs 646 €
- Discipline collective seule 262 € (communes de la CAMVS) Extérieurs 524 €
- Chorale adultes 146 € (communes de la CAMVS) Extérieurs 420 €

Danse

- Forfait chorégraphique 473 € (communes de la CAMVS) Extérieurs 1859 €
- Discipline chorégraphique supplémentaire 262 € (communes de la CAMVS) Extérieurs 524 €
- Atelier chorégraphique 2h00 sans cursus 367 € (communes de la CAMVS) Extérieurs 786 €

Réductions

Famille

- ♪ 2 élèves inscrits 10% d'abattement
- 3 élèves inscrits 15% d'abattement

Instruments rares

Péduction de 20% pour tous les élèves qui ont choisi le basson, le cor d'harmonie, le chant baroque, le clavecin, l'orgue, l'accordéon, le hautbois, le tuba, la viole de gambe, la guitare baroque, l'alto ou la contrebasse afin de valoriser ces instruments méconnus.

Orchestres

Inscription musique et danse pour un même élève

Abattement forfaitaire de 30 €.



Renseignements et inscriptions : Conservatoire de musique et de danse Henri Charny 261, avenue du Vercors

01 60 56 03 53 - 01 64 37 11 97 conservatoire@lemeesurseine.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30